

# Formation APS

Agent de prévention et de sécurité



## Objectifs de la Formation :

La formation vise à aborder toutes les missions que peut remplir un ADS. La formation permet d'être agent, chef d'équipe ou chef de poste et/ou un responsable de site, l'agent effectue un grand nombre de tâches.

Il peut également porter secours et prendre les premières mesures si un incendie se déclare.

## Public concerné :

Personnel destiné à devenir Agent de Sécurité, conformément à la réglementation en vigueur.

## Prérequis :

Savoir lire et rédiger en Français. La personne doit être déclarée apte physiquement muni d'un certificat médical datant de moins de trois mois.

## Modules de formation :

1. Actions de prévention
2. Surveillance et gardiennage.
3. Filtrage
4. Concrétisation des acquis.

## Outils et moyens pédagogiques :

La formation est dispensée par un formateur certifié en France spécialisé dans la sécurité incendie et dans la prévention des risques.

La formation est à la fois théorique et pratique. Les cours sont accompagnés de support multimédia, mis en application lors d'exercices pratiques et d'ateliers.

## Mode d'évaluation :

Évaluations formatives tout au long de la formation. Examen le dernier jour avec jury. Examen QCM de 30 questions et une épreuve pratique : une ronde avec anomalies et sinistre.

A l'issue de l'examen un certificat est remis au candidat.



15 participants  
par session



67 heures hors  
temps d'examen



Une attestation est  
remise à la fin de la  
formation à chaque  
stagiaire

